

Commission : Discipline
Date : 04 11 2021

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	30 10 2021	AIGRE AS	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37 €
D2	30 10 2021	CHAMPNIERS ES	2 matches de suspension	Art. 1.2 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37 €
D2	30 10 2021	CHAMPNIERS ES	3 matches de suspension	Art. 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37 €
D2	30 10 2021	RUFFEC STADE	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37€
D2	30 10 2021	CHASSENEUIL US	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37 €
D2	31 10 2021	LINARS ES	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37 €

D3	30 10 2021	ANAIUS US	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37 €
D3	30 10 2021	ST BRICE AL	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37 €
D3	31 10 2021	ANG.LEROY CS	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37 €
D3	31 10 2021	JARNAC SPORTS	4 matches de suspension	Art. 6 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37 €
D4	30 10 2021	GOND PONTOUVRE AC	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 11 2021	37 €

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#).

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON